



EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 25 JANVIER 2011

DOSSIER N° 10 :

DEMANDE DE SUBVENTION AU S
POUR
L'ENFOUISSEMENT DU RESEAU
D'ECLAIRAGE

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 25 Janvier 2011

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, MME MACERON, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, MME MADELMONT, M. ASSERAY, M. BLADOU, MME DESON, M. PASCAL, M. BARRIER, MME BORDES, M. Michel VINCENT, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX

Excusés avec procuration : M. FARGEON (à M. JALABERT), MME THIBAUDEAU (à M. PRIGENT), M. VALLEIX (à M. QUANCARD), M. LAMARQUE (à MME COSSECQ), MME TRAORE (à MME MADELMONT), MME ROCHARD (à M. PRIKHIDKO)

Absent : MME BEGARDES

Secrétaire : M. BLADOU

**DOSSIER N° 10 : DEMANDE DE SUBVENTION AU SDEEG POUR
L'ENFOUISSEMENT DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC
RUE CALIXTE CAMELLE - 1^{ère} Tranche**

RAPPORTEUR : M. JUNCA

Dans le cadre de la programmation voirie 2011, la Communauté Urbaine de Bordeaux, 7^e Circonscription Voirie, en accord avec la Ville du Bouscat, a prévu des travaux d'aménagement de chaussée de la rue Calixte Camelle.

Dans le cadre de ces travaux, la ville du Bouscat souhaite procéder à l'enfouissement du réseau d'éclairage public.

Pour ce faire, il est possible d'obtenir auprès du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG), une aide financière de 20 % du montant H.T des travaux + maîtrise d'œuvre. Le plan de financement serait ainsi établi :

Rue Calixte Camelle – 1^{ère} Tranche

Montant H.T des travaux :	10 544,00€
Maîtrise d'œuvre 7 % :	738,08€
Montant Total H.T. :	11 282,08€
T.V.A. 19.6 %	2 066,62€
Montant T.T.C. :	13 348,70€
Participation SDEEG 20 % du H.T :	2 256,42€

Je vous propose donc d'autoriser Monsieur le Maire à transmettre le dossier de demande d'aide financière auprès du Syndicat précité.

Cette proposition est approuvée à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré le 25 Janvier 2011

LE MAIRE,



Patrick BOBET